

RENAULT  
**Kangoo**





**RENAULT a choisi ELF**

Moteur essence  
d'appoint

**ELF EXCELLIUM LDX 5W-40**  
Hautes performances et protection moteur  
*Tous types de conduite*

ACEA A3 / B3 / B4

Boîtier de réduction

**RENAULTMATIC D3 Syn**

DEXRON III

RENAULT recommande les lubrifiants ELF homologués.  
Pour vos appoints et vidanges, nous vous recommandons de choisir les huiles d'origine.  
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site [www.lubrifiants.elf.com](http://www.lubrifiants.elf.com)



# S O M M A I R E

## Chapitres

**Charge de la batterie de traction .....**

**1**

**La conduite .....**

**2**

**Chauffage .....**

**3**

**Conseils pratiques .....**

**4**

**Caractéristiques techniques .....**

**5**

**Index alphabétique .....**

**6**

Pour l'utilisation de votre véhicule, vous devez consulter la notice de base et le présent document qui traite des particularités de Kangoo électrique.

# RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES



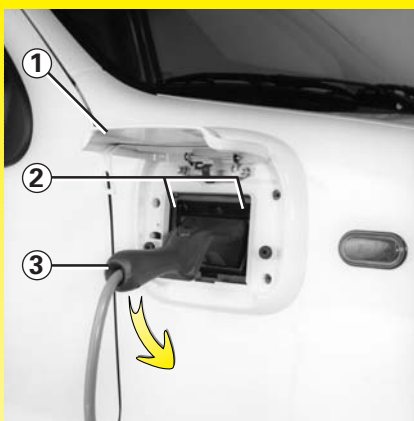
- Les seules opérations que vous pourrez effectuer sont les recharges de la batterie de traction.  
Les interventions nécessitant une grande minutie et des règles de sécurité particulières doivent être confiées à un technicien qualifié RENAULT.

- Ne rechargez pas votre véhicule dans un local hermétique ou mal ventilé.
- En cas d'immobilisation prolongée du véhicule, débranchez la batterie 12 volts.
- Après une longue immobilisation (non connecté au secteur, quinze jours par exemple) rechargez votre véhicule avant de l'utiliser.
- N'intervenez pas sur les bacs à batterie situés sous le plancher.
- Maintenez propre l'environnement des bacs à batterie.
- Ne lavez pas les bacs à batterie au nettoyeur haute pression, seul le lavage au jet d'eau est autorisé.
- Ne lavez pas le compartiment moteur au nettoyeur haute pression ni au jet d'eau.
- **Ne roulez pas sur une route inondée (le niveau d'eau ne doit jamais dépasser le bas de la jante).  
Risque d'allumage du témoin de défaut d'isolement pendant quelques secondes.**
- Evitez de maintenir le véhicule dans une montée par action sur l'accélérateur.
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule, sauf en cas de nécessité absolue.
- N'intervenez pas sur les composants électriques.
- Avant de quitter votre véhicule, vérifiez que le frein à main soit bien serré et que le levier de sélection soit en position **P**.
- Pour préserver la capacité des batteries, effectuez au minimum une fois par semaine une décharge complète suivie d'une recharge complète de celles-ci.

# *Chapitre 1 : Charge de la batterie de traction*

Déroulement de la charge ..... 1.02 ➔ 1.04

# DÉROULEMENT DE LA CHARGE



## Mise en charge

- Avant d'effectuer le branchement du véhicule au réseau d'électricité, assurez-vous que le frein est serré.
- Ne verrouillez pas le véhicule.
- Connectez le cordon de charge au réseau de distribution d'électricité.
- Ouvrez le portillon **1** (sur l'aile avant droite).
- Branchez la prise **3** du cordon dans son logement en plaçant les ergots **2** dans les crans correspondants.



- Abaissez la prise **3**.
- Fermez le portillon **1**.
- Les feux de détresse s'allument fixe pendant quelques secondes.
- Le voyant de charge **4** clignote en vert.
- Vous pouvez verrouiller votre véhicule.

**Nota :** le portillon ne sera verrouillé qu'avec un cordon de charge lente.

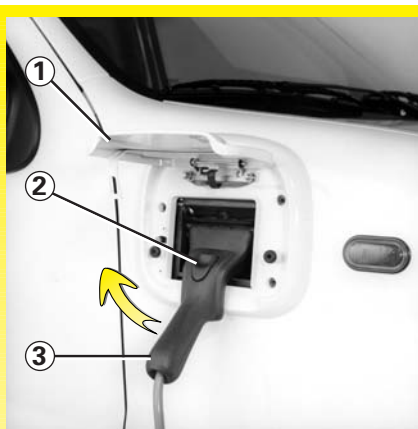


## Indicateur de charge **5**

Lorsque l'aiguille est positionnée en :

- **6** La charge est arrêtée.
- **7** La charge se fait sous 10 ampères.
- **8** La charge se fait sous 16 ampères.
- **9** Le véhicule est en charge rapide.

## DÉROULEMENT DE LA CHARGE (suite)



### Lorsque la charge est terminée :

- Si besoin, déverrouillez le véhicule et ouvrez le portillon **1**.
- Appuyez sur le bouton **2** en abaissant légèrement la poignée **3**.
- Relevez la poignée **3** et tirez-la vers vous.
- Déconnectez la prise du réseau d'électricité.
- Refermez le portillon **1**.

**Nota :** lorsque la charge est terminée le voyant de charge vert reste allumé fixe ou s'éteint.

Si vous essayez de démarrer alors que le cordon de charge est toujours connecté au véhicule, le témoin de charge **4** s'allume fixe en orange.

Pour démarrer le véhicule, le cordon de charge doit être déconnecté.

# DÉROULEMENT DE LA CHARGE (suite)

## Conseils :

- Le chargeur fonctionne sous une tension de 230 volts/ 50Hz.
- Dans certaines conditions (température des batteries trop élevée...) la charge ne peut débuter.  
Le témoin d'alerte température de chaîne de traction s'allume (reportez-vous au paragraphe « Tableau de bord » en chapitre 2).
- Le cordon de charge doit toujours être à bord du véhicule.
- Veillez à la propreté du cordon de charge et au bon état du câble et des prises utilisées.
- Votre installation doit comporter **impérativement** une prise de terre et être capable de fournir 16A en permanence. Toutefois le véhicule peut être chargé sous 10A à condition que le fusible sélecteur de charge 10A soit présent dans le compartiment à fusibles.

Afin de préserver vos batteries :

- Lors du branchement du véhicule, les ventilateurs démarrent automatiquement, veillez à ne pas les obstruer.
- Pour le rechargement du véhicule, n'utilisez qu'un réseau répondant à la norme domestique en vigueur.
- Une décharge complète des batteries, suivie d'une charge terminée, doit être faite au moins une fois par semaine.

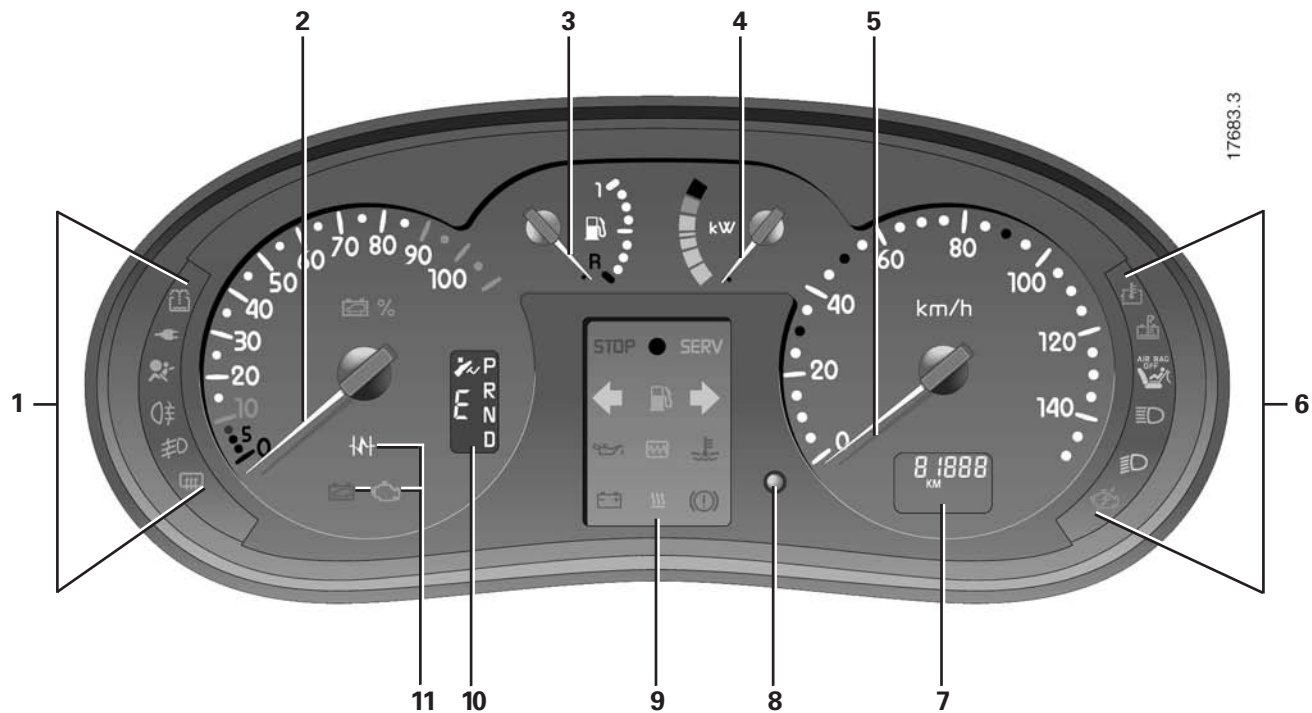
Si après une charge complète, l'indicateur de niveau de charge n'atteint pas le maximum, déchargez complètement les batteries (allumage du témoin de fin d'autonomie : reportez-vous au paragraphe « tableau de bord » en chapitre 4), puis rechargez-les complètement.



# *Chapitre 2 : La conduite*


Tableau de bord .....	2.02	→	2.07
Ordinateur de bord .....	2.08	→	2.10
Réglage des faisceaux lumineux .....			2.11
Contacteur de démarrage .....			2.12
Sélecteur de sens de marche .....	2.13	-	2.14
Procédure de démarrage .....			2.15
Economètre .....			2.16
Prolongateur d'autonomie .....	2.17	-	2.18


# TABLEAU DE BORD



## TABLEAU DE BORD (suite)


La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1  **Témoin d'alerte niveau mini liquide lave-vitres**  
Faites le plein dès que possible.

-  **Témoin de mise en charge**  
Reportez-vous au paragraphe « mise en charge » en chapitre 1.

-  **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**  
Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.  
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

-  **Témoin de feu de brouillard arrière**

-  **Non utilisé**


- 1  **Témoin de désembuage de lunette arrière**

- 2 **Indicateur de niveau de charge de la batterie de traction (en %)**

- 3 **Jauge à carburant du prolongateur d'autonomie**

- 4 **Economètre (kW)**  
Reportez-vous au paragraphe « économètre » en chapitre 2

- 5 **Indicateur de vitesse**  
(km par heure)

- 6  **Témoin d'alerte température chaîne de traction ou batterie**

S'il s'allume en roulant arrêtez-vous rapidement en tenant compte des conditions de circulation. Ne coupez pas le contact. Laissez la chaîne de traction refroidir avant de repartir. Consultez au plus tôt un technicien qualifié RENAULT.


Il s'allume un orange fixe dans les cas suivants :

- température trop élevée des batteries de traction.
- sollicitation intensive de la chaîne de traction. Les performances du véhicule sont limitées.


Dans tous les cas, modérez votre allure.

Si ce témoin s'allume conjointement au voyant STOP, arrêtez-vous et contactez au plus vite votre Représentant RENAULT.

Si ce voyant s'allume conjointement aux voyants SERVICE et

défaut électronique  , il

s'agit d'une anomalie de la chaîne de traction. Contactez au plus vite votre Représentant RENAULT.

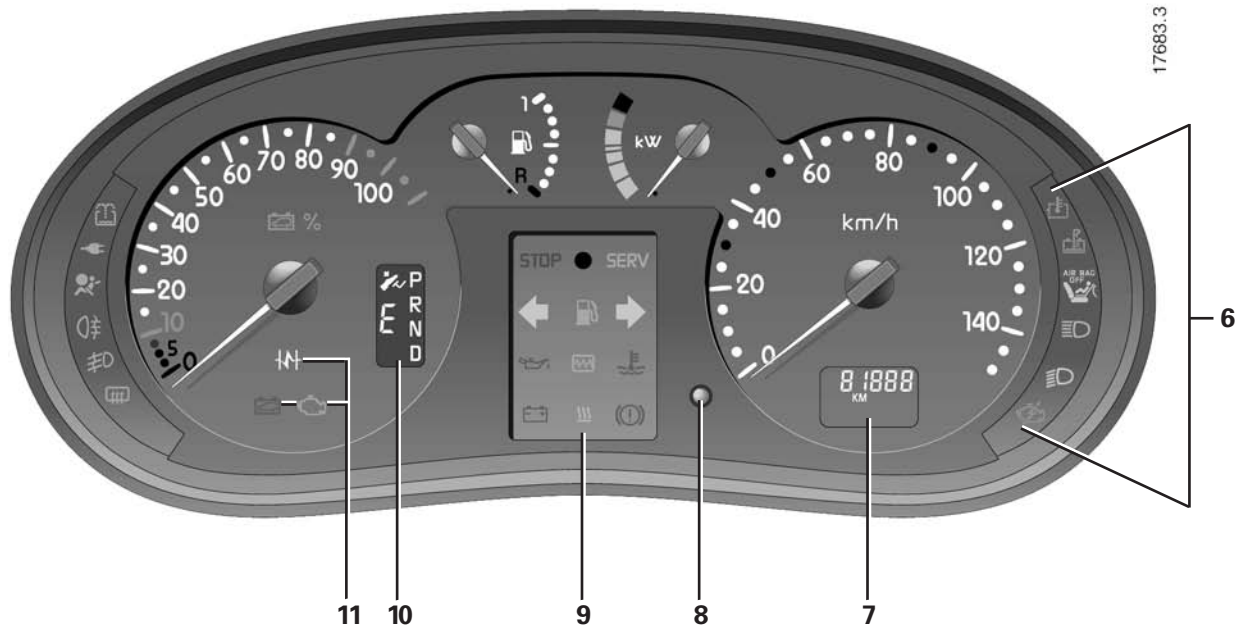
- 6  **Témoin d'alerte de niveau mini d'eau de la batterie de traction**

S'il s'allume, contactez votre Représentant RENAULT.

- Allumage clignotant : remplissage d'eau nécessaire
- Allumage fixe : remplissage d'eau **impératif**.

Dans les deux cas le voyant SERVICE s'allume.


# TABLEAU DE BORD (suite)




## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

6  Non utilisé

 Témoin des feux de route

 Témoin des feux de croisement

 Témoin de fonctionnement de la chaudière ou témoin de fonctionnement du prolongateur d'autonomie

Reportez-vous au paragraphe « prolongateur d'autonomie » en chapitre 2.


7 **Ordinateur de bord**


Reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 2.

8 Touche de mise à zéro des mémoires de l'ordinateur de bord

9  Témoin d'arrêt impératif STOP  
Il s'éteint dès que le véhicule est prêt à rouler. Il s'allume conjointement à l'un des témoins :




 Témoin système anti-démarrage


 Témoin d'alerte SERVICE


Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous quelques secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT. Il s'allume conjointement aux témoins :



9  Témoin des feux indicateurs de direction gauche

 Non utilisé

 Témoin de feux indicateurs de direction droit

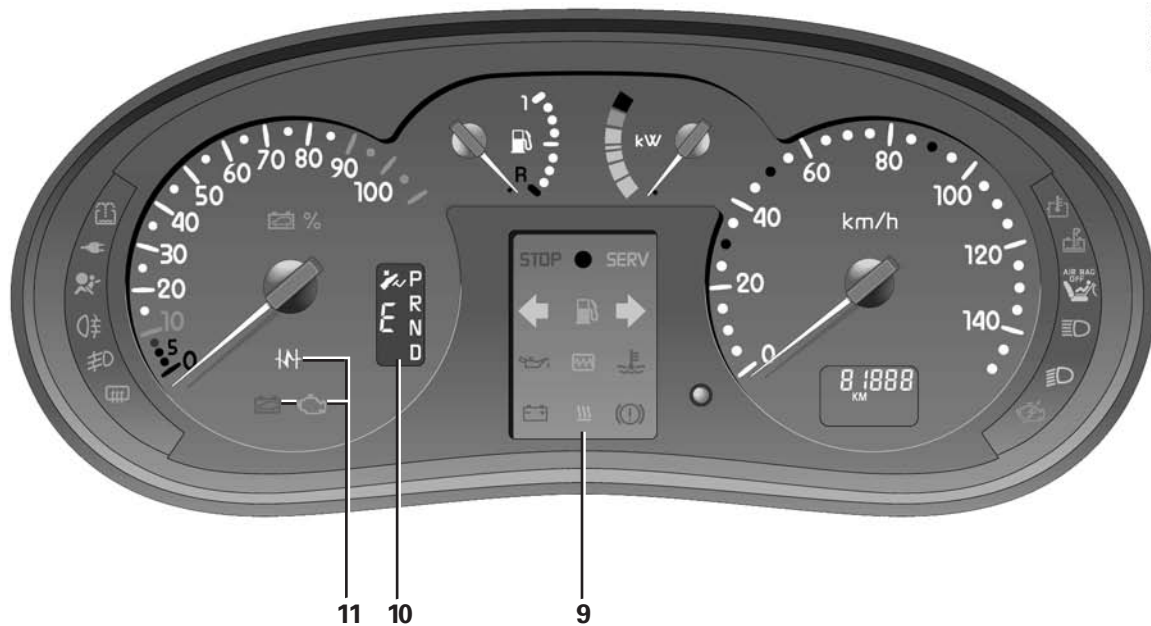
 Non utilisé

 Témoin de défaut électronique

A la mise sous contact il s'allume.

- S'il ne s'éteint pas il signale une anomalie (sélecteur de sens de marche défaillant...)
- S'il s'allume en roulant contactez votre Représentant RENAULT.

## TABLEAU DE BORD (suite)



17683.3

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

9  Non utilisé



### Témoin de charge de la batterie 12 volts

S'il s'allume seul en roulant il signale :


- Une faible tension de la batterie 12 volts.
- Un défaut dans le circuit de charge de cette batterie.

Contactez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



### Témoin de fonctionnement du chauffage

- Allumage fixe : chauffage en fonctionnement
- Allumage clignotant : programmation du chauffage

9  Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage.


S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant RENAULT.

10 **Témoins du sélecteur du sens de marche**

Reportez-vous au paragraphe « Sélecteur de sens de marche » en chapitre 2.

11  Témoin de défaut d'isolement

S'il s'allume contactez votre Représentant RENAULT. Il est déconseillé de charger le véhicule lorsque ce témoin est allumé

11  Témoin multifonction  
Témoin de mise en route moteur prolongateur d'autonomie (reportez-vous au paragraphe « prolongateur d'autonomie ») ou témoin de mise en fonction du chauffage additionnel (reportez-vous au paragraphe « chauffage additionnel » en chapitre 3).



**Témoin de fin d'autonomie**

Il s'allume fixe en dessous de 10 % d'autonomie.

# ORDINATEUR DE BORD



**1** Afficheur

**2** Touche de mise à zéro de l'ordinateur de bord

## Mise à zéro automatique

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.



**3** Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs courts sur la touche **3** :

- totalisateur kilométrique général,
- totalisateur kilométrique partiel,
- prévision d'autonomie (en km).



## ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection  
de l'affichage par appuis  
brefs successifs sur 3



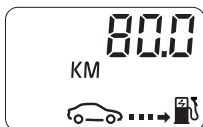
Interprétation de l'affichage



Totalisateur général de distance parcourue.



Totalisateur partiel de distance parcourue.



Prévision d'autonomie (en km)  
(en électrique pur)



Prévision d'autonomie (en km)  
(avec prolongateur d'autonomie)

## ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection  
de l'affichage par appuis  
longs successifs sur 3

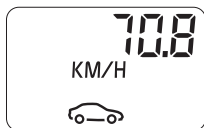


Interprétation de l'affichage



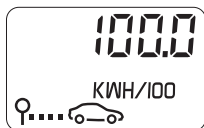
**Totalisateur secteur** (en KWh)

Cet écran est obtenu par un appui long sur la touche **3** à partir de l'écran totalisateur général de distance parcourue.  
Un appui bref affiche à nouveau le totalisateur kilométrique général.



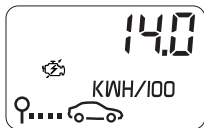
**Vitesse moyenne depuis la dernière mise à zéro**

Cet écran est obtenu par un appui long sur la touche **3** à partir de l'écran totalisateur partiel.



**Consommation moyenne d'électricité depuis la dernière mise à zéro**

Cet écran est obtenu par un appui bref sur la touche **3** à partir de l'écran vitesse moyenne (en électrique pur).  
Deux appuis brefs affichent à nouveau le totalisateur kilométrique partiel.



**Consommation moyenne d'électricité depuis la dernière mise à zéro**

Cet écran est obtenu par un appui bref sur la touche **3** à partir de l'écran consommation moyenne d'électricité précédent (avec prolongateur d'autonomie).  
Un nouvel appui bref affiche à nouveau le totalisateur kilométrique partiel.

## RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



La commande **1** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **1** vers la gauche pour baisser les projecteurs et vers la droite pour les lever.

	Position de la commande <b>1</b>
Conducteur seul ou avec passager <sup>(1)</sup>	0
Tous les sièges occupés	1
Tous les sièges occupés avec coffre chargé <sup>(1)</sup>	1 ou 2
Conducteur seul avec coffre chargé <sup>(1)</sup>	2

(1) Etat de chargement atteignant la masse maximum autorisée.

# CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



## **Position « Stop et blocage de direction » St**

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclic du blocage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

## **Position « Accessoires » A**

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

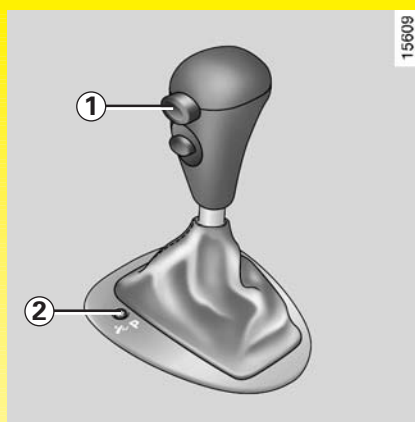
## **Position « Marche » M**

Lorsque la clé est dans cette position la procédure de démarrage peut débuter.

## **Position D**

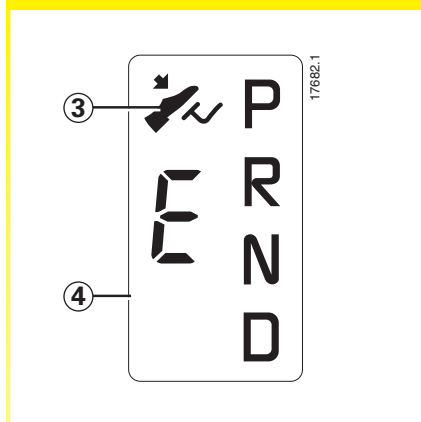
Une impulsion sur cette position permet le démarrage.

# SÉLECTEUR DE SENS DE MARCHÉ



L'afficheur 4 au tableau de bord vous informe du positionnement du sélecteur de sens de marche.

**L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.**



**P** : parking  
**R** : marche arrière  
**N** : point mort  
**D** : marche avant

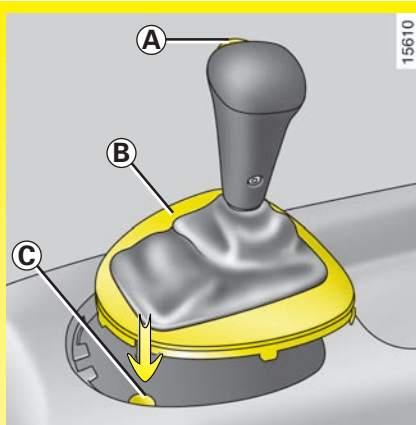
**Par mesure de sécurité, pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 1.**

Tant que le sélecteur de sens de marche est positionné sur **P** le voyant 3 reste allumé.

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez à l'arrêt, sur le contacteur 2, le témoin de fonctionnement «E» s'allume sur l'afficheur 4.

**Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 2, le témoin de fonctionnement s'éteint.**

## SÉLECTEUR DE SENS DE MARCHÉ (suite)



### Anomalie de fonctionnement

- Dans le cas où le levier reste bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez le cache **B** puis appuyez simultanément sur la protubérance **C** (située sous le cache **B**) et le bouton de déverrouillage **A** pour déplacer le levier de la position **P**.

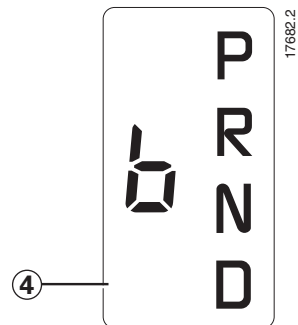
Rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.



- Dans le cas où le levier ne commande plus le sens de marche, l'afficheur **4** clignote sur la dernière position sélectionnée.

Vous pouvez toutefois sélectionner une des positions **D**, **R** ou **N** au choix, par un appui supérieur à deux secondes sur la touche de sélection de l'affichage **5**.

Rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.



# PROCÉDURE DE DÉMARRAGE



Pour débuter la procédure de démarrage le véhicule ne doit pas être connecté au réseau de distribution d'électricité et le portillon de charge doit être bien fermé.

## Pour démarrer :

- **Positionnez le sélecteur de sens de marche sur N ou P**
- Mettez le contact (clé en position **M**).
- Donnez un coup de « démarreur ».
- Attendez l'extinction du témoin STOP.
- Sélectionnez un sens de marche.
- Desserrez le frein à main.
- Accélérez.



- N'oubliez jamais que votre véhicule est totalement silencieux. De ce fait les piétons peuvent être plus facilement surpris par la présence de votre véhicule.
- Lorsque vous quittez votre véhicule, même pour quelques secondes, serrez le frein à main, positionnez le sélecteur de sens de marche sur **N** ou **P** et retirez la clé de contact (il n'y a pas de frein moteur à l'arrêt).

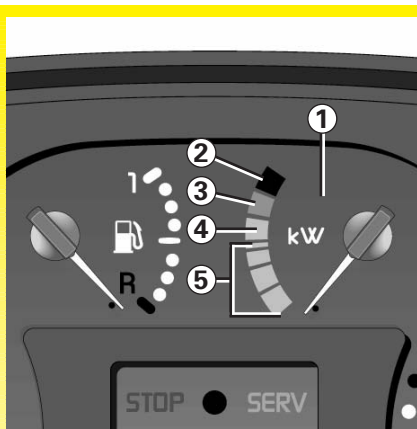
Le témoin STOP reste allumé tant que vous n'avez pas donné un coup de « démarreur » en position **N** ou **P**.  
Revenez sur **N** ou **P**, coupez le contact et redonnez un coup de « démarreur ».

La vitesse maximale du véhicule est de 100 km/h environ sur route plane.



Ne roulez pas sur une route inondée. Le niveau d'eau ne doit jamais dépasser le bas de la jante.

# ÉCONOMÈTRE



## Mode roulage

L'économètre **1** vous informe sur la consommation instantanée en énergie du véhicule (exprimée en kW).

- Zone rouge **2** : forte consommation.
- Zone orange **3** : consommation moyenne.
- Zone verte **4** : faible consommation.

Lorsque vous relâchez l'accélérateur, un système simule le frein moteur d'un véhicule thermique.

Ce système recharge également la batterie de traction en lui renvoyant l'énergie récupérée lors des phases de décélération et de freinage.

L'aiguille de l'économètre se positionne alors sur les segments verts **5**.



# PROLONGATEUR D'AUTONOMIE



## Fonctionnement

En roulage :

- Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **2** clignote en vert puis s'allume en vert fixe pour vous confirmer que le prolongateur d'autonomie est en fonction.

A l'arrêt, contact coupé :

- Effectuez la procédure de démarrage avant de solliciter le prolongateur d'autonomie.



## Arrêt

L'arrêt de la fonction est obtenu en appuyant sur le contacteur **1**, en roulant ou à l'arrêt, ou par coupure du contact à la clé. Le témoin **2** s'éteint.

## Particularités

- Lors d'un démarrage à froid du prolongateur d'autonomie, le régime moteur est limité pendant une à deux minutes environ jusqu'à l'obtention de la température de fonctionnement. Pendant ce temps, il n'y a pas de fourniture d'énergie pour le moteur électrique.
- Si vous sollicitez le prolongateur d'autonomie alors que la charge de la batterie de traction est à zéro, la vitesse du véhicule sera limitée à 70 km/h et les accélérations seront moindres. Les performances seront dégradées.
- En dessous de 10 % de charge de la batterie de traction le régime moteur du prolongateur d'autonomie sera plus important pour pouvoir fournir de l'énergie rapidement.
- L'utilisation du prolongateur d'autonomie n'est pas conseillée au-delà de 80 % de charge de la batterie de traction sauf pour un besoin volontaire de chauffage de l'habitacle.

## PROLONGATEUR D'AUTONOMIE (suite)



### Allumage du témoin 2

- Vert fixe : le prolongateur d'autonomie est en fonctionnement.
- Ambre fixe : défaillance du prolongateur d'autonomie. Consultez votre Représentant RENAULT.
- Vert clignotant : phase de démarrage du prolongateur d'autonomie.

### Réservoir à carburant

Capacité utilisable du réservoir :  
**9,5 litres** environ.

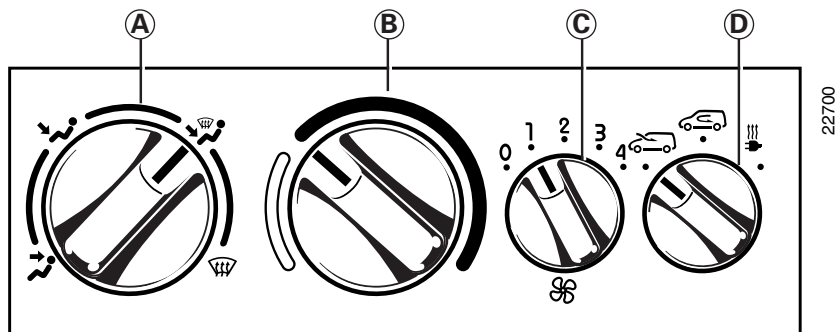
Utilisez uniquement de **l'essence sans plomb**.

Le voyant réserve s'allume quand il ne reste qu'un litre d'essence dans le réservoir.

Faites systématiquement un **plein complet** pour un bon fonctionnement de la jauge à essence.

# *Chapitre 3 : Chauffage*


Chauffage - ventilation .....	3.02	→	3.04
Programmation du chauffage .....	3.05	-	3.06
Chauffage additionnel .....	3.07	-	3.08



## Commandes

- A** Répartition de l'air.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle.
- D** Commande de recyclage et de programmation du chauffage.

## Réglage de la température de l'air

Manœuvrez le bouton **B** jusqu'à l'allumage fixe du voyant de chauffage  au tableau de bord.

Plus le bouton est positionné vers la droite, plus la température est élevée.

## Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A**.

- **Position** 

Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

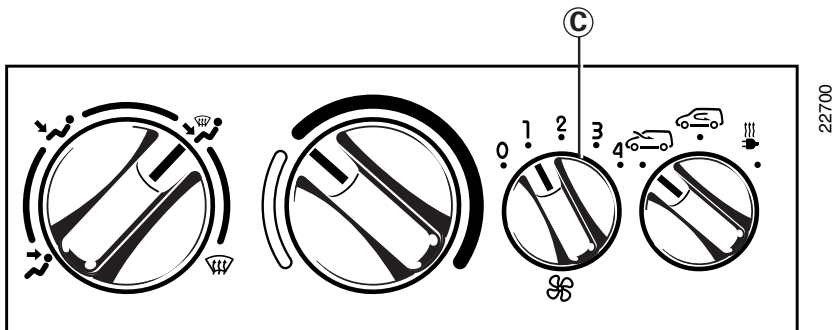
La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

- **Position** 

Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants avant et arrière.

- **Position** 

Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants avant et arrière.



## • Position



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs centraux de la planche de bord et dirigez les aérateurs latéraux vers les vitres latérales.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

## Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

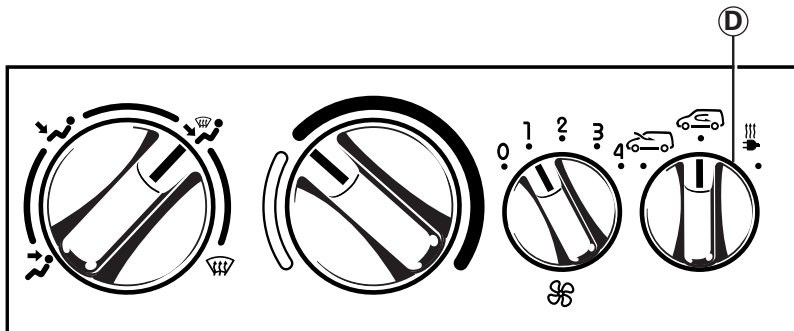
La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

Ce principe améliore la stabilité de la température dans l'habitacle.

Plus la commande est positionnée vers le haut, plus la quantité d'air pulsé est grande.

## Particularité


Si la commande **C** est positionnée sur **0** lors d'une demande de chauffage, la vitesse **1** sera automatiquement sélectionnée.



### Isolation de l'habitacle

Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

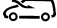
Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation, manœuvrez la commande **D** sur la position  .

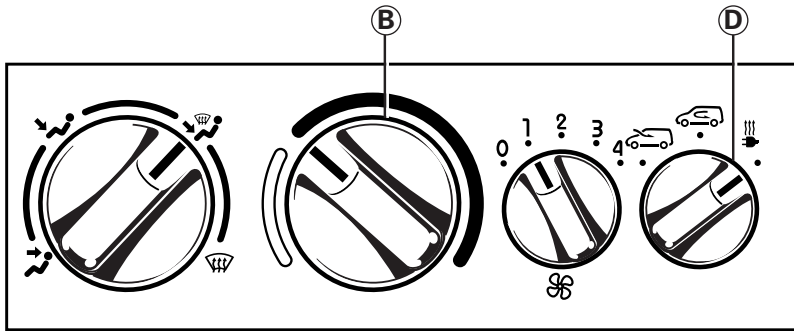
Cette fonction permet d'atteindre **plus rapidement le niveau de confort souhaité.**

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur)  par action sur la commande **D** dès le franchissement de la zone polluée.

# PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE





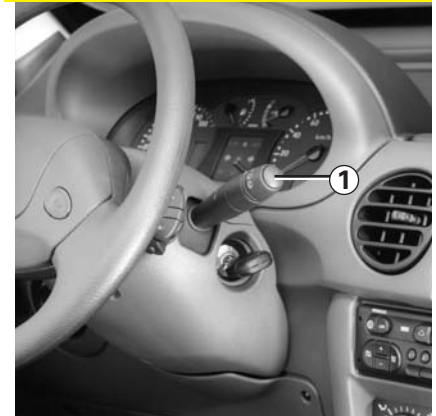
Cette fonction permet de programmer la mise en route du chauffage des véhicules sans prolongateur d'autonomie.

L'énergie du chauffage sera puisée sur le réseau de distribution d'électricité via la prise de charge.

**Le véhicule doit donc être connecté au réseau de distribution.**

## Programmation :

- Positionnez la commande **D** sur  ou, selon véhicule, appuyez sur la commande de défilement de l'ordinateur de bord **1**.
- Positionnez la clé de contact sur **A** (accessoires).
- Manœuvrez le bouton de réglage de température d'air **B** jusqu'à l'allumage fixe du voyant de chauffage  au tableau de bord.



Vous devez programmer le temps qui doit s'écouler **avant la mise en route du chauffage**.

L'ordinateur de bord affiche la précédente programmation.

## PROGRAMMATION DU CHAUFFAGE (suite)



Pour **annuler** la précédente programmation appuyez sur la touche de mise à zéro des mémoires de l'ordinateur de bord **2**.

Pour **programmer** le délai de mise en route du chauffage, appuyez sur la touche de sélection de l'affichage **1**.


- Chaque appui bref augmente le temps de 15 minutes.
- Chaque appui long (plus de 2 secondes) augmente le temps d'une heure.

Pour **valider** votre sélection patientez environ cinq secondes **sans appuyer** sur les touches **1** et **2**.



La confirmation est effective lorsque **OK** apparaît sur l'afficheur. Vous pouvez retirer la clé une fois l'écran éteint.

La durée du chauffage sera de **une heure et demie**.


Le témoin de chauffage  clignote au tableau de bord.

- Vous pouvez prévoir la mise en route du chauffage au maximum 5 jours à l'avance.



17681

- Le chauffage ne peut se déclencher qu'une fois la charge terminée (témoin de chauffage allumé vert fixe).
- Lorsque le chauffage se met en fonctionnement le témoin de chauffage clignote.
- Vous pouvez contrôler le temps restant avant l'activation du chauffage en positionnant la clé de contact sur **A** (accessoires) et en appuyant sur le bouton de défilement **1**.

**Nota** : pour revenir à l'affichage normal, positionnez la commande **D** sur  .



## CHAUFFAGE ADDITIONNEL



**Fonctionnement** (pour véhicule sans prolongateur d'autonomie)

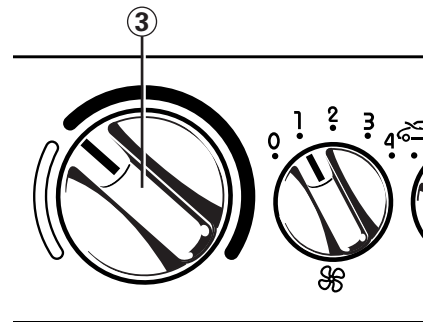
Si la température extérieure est inférieure à environ 5°C, contact mis, appuyez sur le bouton **1**, le voyant **2** au tableau de bord s'allume en vert, la vitesse de ventilation se met automatiquement en position 2 et la chaudière se met en fonctionnement.

Pour l'arrêter, appuyez de nouveau sur le bouton **1**.



### Particularité

- Si le voyant **2** est allumé, mais qu'il n'y a pas d'air chaud, vérifiez que la position du bouton de réglage de la température d'air **3** ne soit pas sur la position air froid.
- Si le voyant **2** au tableau de bord ne s'allume pas, cela signifie que seul le chauffage électrique est en fonctionnement.
- Après un arrêt, il peut être nécessaire d'allumer de nouveau le chauffage additionnel, pour cela, appuyez de nouveau sur le bouton **1**.



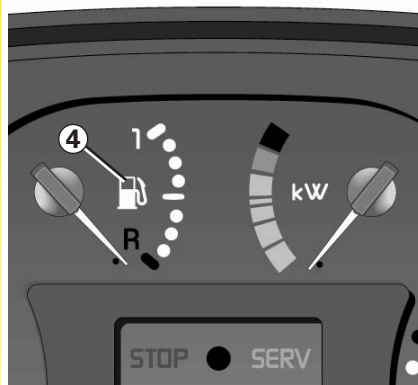
Si la chaudière devient bruyante lors de son fonctionnement, réglez-la sur les positions chaleur maximum, et vitesse de ventilation maximum pendant environ dix minutes.

## CHAUFFAGE ADDITIONNEL (suite)



### Allumage du témoin 2

- Vert fixe : le chauffage additionnel est en fonctionnement.
- Vert clignotant : température extérieure supérieure à environ 5°C.
- Témoin éteint : seul le chauffage électrique fonctionne.



### Réservoir à carburant

Capacité utilisable du réservoir : **9,5 litres** environ.

Utilisez uniquement de **l'essence sans plomb**.

Lorsque le voyant **4** s'allume, il reste environ 15 minutes d'autonomie de chauffage.

Le chauffage additionnel fonctionne par combustion de carburant, il est donc normal qu'il produise de la fumée.

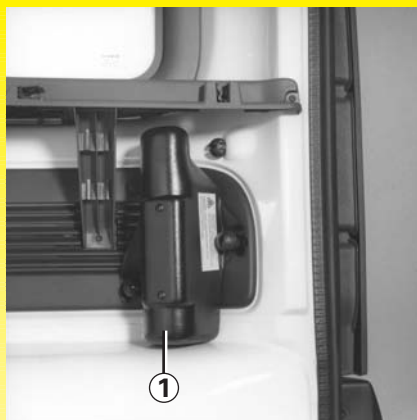


Ne faites pas tourner le chauffage additionnel dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

# *Chapitre 4 : Conseils pratiques*

Aérosol répare pneu .....	4.02
Remorquage (dépannage) .....	4.03
Fusibles .....	4.04 - 4.05

## AÉROSOL RÉPARE PNEU



Du fait de l'absence de roue de secours, votre véhicule est équipé d'un aérosol répare pneu **1**, situé dans le coffre sous la tablette latérale droite.

Pour une bonne utilisation reportez-vous aux instructions figurant sur l'aérosol et respectez les précautions d'usage (cet aérosol contient du gaz inflammable).



La réparation est **temporaire**, la pression de gonflage, même après quelques kilomètres, ne sera pas conforme aux prescriptions de RENAULT. Le comportement de votre véhicule risque d'en être affecté, et la durée de vie du pneumatique réduite.

D'autre part, ce dernier a pu être endommagé au cours de roulage à pression insuffisante avant utilisation de l'aérosol.

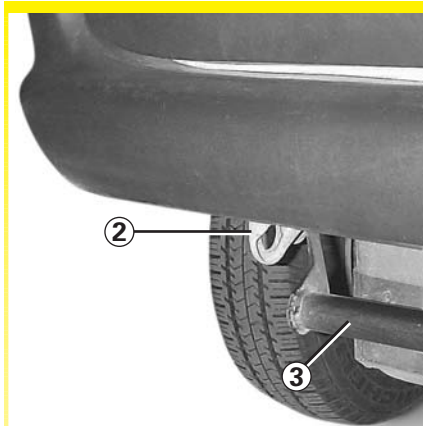
Lorsque celui-ci a été utilisé, vous devez faire vérifier par un spécialiste l'état du pneumatique et la pression de gonflage.

## REMORQUAGE dépannage



Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points d'arrimage avant 1 ou arrière 2 (jamais les tubes de transmission ni la barre de protection des batteries 3). Ces points d'arrimage ne peuvent être utilisés qu'en traction en « ligne » ; en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Le sélecteur de sens de marche doit être sur la position N (voir chapitre « Conduite du véhicule »).



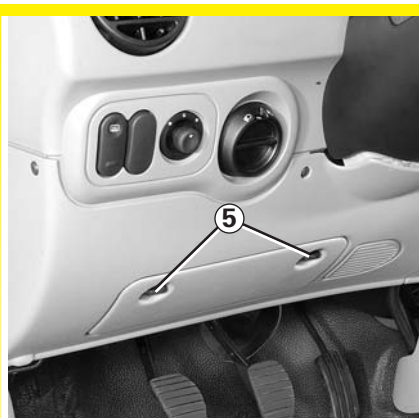
- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser 25 km/h.

# FUSIBLES



## Compartiment à fusibles 1

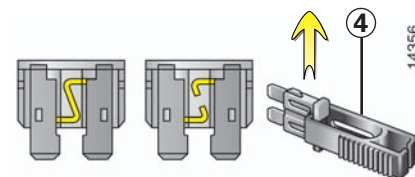
En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.



Ouvrez le couvercle 3 (sous le volant) en tournant les verrous 5.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 2 (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



BON MAUVAIS

Déposez le fusible à l'aide de la pince 4.

Pour le sortir de la pince, faites-le glisser dans le sens de la flèche.
























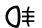



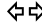


Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Une bonne précaution :  
Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

## FUSIBLES (suite)

**Affectation des fusibles** (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Tableau de bord/Rétroviseurs électriques/Radio/Radio téléphone		Sièges chauffants
	Plafonnier/Antidémarrage		Toit ouvrant
	Coupe-consommateurs		Air conditionné
DIAG	Prise diagnostic		Radio/Allume-cigares/Radio téléphone
	Lunette arrière dégivrante		Chauffage
	Condamnation électrique des portes/Antidémarrage		Feu de route gauche/Tableau de bord
	Feux de brouillard avant		Feu de route droit
	Programmation du chauffage électrique		Feu de croisement gauche
	Essuie-lave-lunette arrière/Feux de recul/ Lunette arrière dégivrante/ Antidémarrage/Oubli d'éclairage		Feu de croisement droit
	Essuie-vitre avant		Feu de position gauche/Tableau de bord/ Eclairage des commandes/Radio/Chauffage
STOP	Feux de stop/Tableau de bord/Airbag/Prétensionneurs		Feu de position droit/Eclairage des commandes
	Antidémarrage		Feu de brouillard arrière
	Lève-vitre électrique gauche		Avertisseur sonore
	Lève-vitre électrique droit		Centrale clignotante
			Rétroviseurs dégivrants
			Sélection de charge-batterie en 10A (monte optionnelle)





# *Chapitre 5 : Caractéristiques techniques*

Masses .....	5.02
Roues - Pneus .....	5.03

**MASSES** (en kg) - Versions de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année :  
**Consultez votre Représentant RENAULT.**

<b>Version véhicule électrique</b> (commercialisation suivant pays)	<b>5 places</b>	<b>Fourgon</b>	<b>5 places Prolongateur d'autonomie</b>	<b>Fourgon Prolongateur d'autonomie</b>
<b>Type de véhicule</b> (indiqué sur la plaque constructeur)	<b>KC0ZF0</b>	<b>FC0ZF0</b>	<b>KCDZF0</b>	<b>FCDZB0</b>
<b>Masse à vide</b> Total	1 329	1 284	1 437	1 380
<b>en ordre de marche</b> Avant	625	620	713	700
<b>Sans conducteur</b> Arrière	704	664	724	680
<b>Masse maxi.</b> Avant	890	890	890	890
<b>autorisée par essieu</b> Arrière	1 040	1 040	1 040	1 040
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>	1 800	1 770	1 885	1 850
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>	–	–	–	–
<b>Masse maxi. remorque freinée</b> conducteur seul	–	–	–	–
autres cas	–	–	–	–
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	–	–	–	–
<b>Masse admise sur le point d'attelage</b>	–			
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>	100			

## **ROUES - PNEUS**

- **Dimension des jantes**

5,5 J 14

- **Dimensions des pneumatiques**

165 / 70 R 14C

- **Pression de gonflage**

Avant : 2,6 bar

Arrière : 3,4 bar

# INDEX ALPHABÉTIQUE

- A** aérosol répare pneu ..... 4.04  
appareil de contrôle ..... 2.02 → 2.07
- C** caractéristiques techniques ..... 5.04 → 5.06  
charge (déroulement de la) ..... 1.02 - 1.03  
charge (mise en) ..... 1.02  
chauffage - ventilation ..... 3.02 → 3.04  
chauffage additionnel ..... 3.07 - 3.08  
contacteur de démarrage ..... 2.12
- D** démarrage (contacteur de) ..... 2.12  
démarrage (procédure de ) ..... 2.15  
déroulement de la charge ..... 1.02 - 1.03
- E** économètre ..... 2.16
- F** fusibles ..... 4.06 - 4.07
- G** gonflage des pneumatiques ..... 5.06
- L** levier de vitesses ..... 2.13 - 2.14
- M** masses ..... 5.04 - 5.05  
mise en charge ..... 1.02
- O** ordinateur de bord ..... 2.08 → 2.10
- P** pneumatiques (dimension et pression) ..... 5.06  
poids ..... 5.04  
prolongateur d'autonomie ..... 2.16 - 2.17  
programmation de chauffage ..... 3.05 - 3.06  
procédure de démarrage ..... 2.14
- R** réglage des projecteurs ..... 2.11  
remorquage (dépannage) ..... 4.05  
roues - pneus ..... 5.04
- S** sélecteur de sens de marche ..... 2.13 - 2.14
- T** tableau de bord ..... 2.02 → 2.07  
témoins de contrôle ..... 2.02 → 2.07





CRÉATEUR D'AUTOMOBILES